



## RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS (HEA Outcome Analysis)

PAYS :

SENEGAL

**Date de l'analyse: du 01 au 6 et le 09 Mars 2018**

**Période couverte par l'analyse : octobre 2017 à septembre 2018**

### RESUME EXECUTIF

La session d'analyse des résultats s'est déroulée du 01 au 9 Mars 2018 et est réalisée par les membres du GTHEA composé des différentes structures intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La session a porté sur onze profils couvrant trente départements. Il s'agit des zones de moyens d'existence 3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 15, TAM. L'analyse a porté sur les paramètres clés collectés sur le terrain (durant la période de 21 au 28 février 2018) et également des données de suivi issues des services étatiques comme agriculture. Pour ce qui est des prix, l'équipe d'analyse a utilisé les prix projetés développés par le FEUNET. Les données prévisionnelles des productions ont été utilisées pour les besoins de cette analyse.

L'analyse montre que sur les trente départements, seuls les ménages des départements de Matam et de Kanel seront confrontés à des déficits de survie et les ménages des départements de Ranérou à un déficit de protection des moyens d'existence. Ces déficits concernent les catégories socio-économique Pauvres et Très Pauvres précisément au niveau du Walo, du Dieri et de la zone sylvo-pastorale des dits départements.

Au total, 366 710 personnes seront touchées par les déficits, avec 108 762 personnes en déficit de survie et 267 948 de personnes un déficit de protection. Les personnes qui seront touchées par un déficit de survie sont de 537 688 à Matam, 54 994 à Kanel. Pour ce qui concerne le DPME, le nombre de personnes touchées est de 171 171 à Matam, 176 413 à Kanel et 19 125 à Ranérou.

Le déficit de survie survient au mois de Mai jusqu'au mois de Septembre chez les TP et de Juin à Septembre chez les P du Walo. Au niveau du Diéri, le déficit de survie apparaît aux mois, d'octobre, Décembre, Avril et Septembre aussi bien chez les TP que chez les P. Dans le Ferlo, le DPME survient à Août et septembre chez les TP et Juin à Septembre chez les P.

Ce déficit est consécutif principalement à la baisse notable de la production agricole sous pluies, de l'exode et de l'auto-emploi, dans la région de Matam. Dans cette zone, la saison des pluies est marquée par un retard dans l'installation et un arrêt précoce affectant les cultures ainsi qu'une invasion des oiseaux granivores ; ce qui a entraîné une chute des productions agricoles. Cette baisse de la production est accentuée par une faible disponibilité des cultures de décrues du fait de la faiblesse du niveau d'eau au niveau du fleuve Sénégal. Ce déficit résulte également de la baisse des transferts monétaires issus de l'émigration et des revenus tirés de l'auto-emploi comme les constructions et de l'exode en comparaison à la situation de référence.

L'analyse n'a pas révélé de déficit au niveau des départements de Ranérou, de Tambacounda, dans les zones de moyens d'existence n°11 (départements de Bignona, Ziguinchor, Oussouye), n°12 (département de Bounkiling, Kolda et une partie de Sédhiou, Goudomp) et dans les départements de la zone de moyens d'existence SN 10, de la zone N°5 et 15. Dans ces zones, la production agricole globale est satisfaisante c'est-à-dire égale ou supérieure à celle enregistrée lors de la situation de référence d'après les données des statistiques agricoles (DAPSAS). Toutefois, de légères dégradations des revenus tirés de la main d'œuvre sont observées dans les départements de la région de Kédougou (SN15), dans

les départements de Louga, de Kébémér et de Tivaouane (SN05), dans le département de Ranérou (FER) et dans les départements de la région de Kaolack, et de Koungueul ainsi que les départements de Koumpentoum et de Médina Yoro Foula (SN10). Il en est de même des revenus tirés de l'auto-emploi dans les départements des zones SN05, SN10, FER.

## **I. DESCRIPTION DES ZONES**

### **I.1. Principales productions**

**Zone de Moyen d'Existence SN03** : Il s'agit de la zone couvrant une partie de la vallée du fleuve Sénégal et couvre les départements de Matam, de Kanel et une partie de Podor et de Bakel. C'est la zone par excellence des transferts. La production agricole est moyenne à faible. Elle permet une couverture de 22 à 58% des besoins des populations selon les groupes socio-économiques. On y distingue 3 systèmes de cultures : le système de cultures irriguées, celui de cultures sous pluies et celui de cultures de décrue. La production agricole est assez diversifiée, et, est tirée de l'irrigation, de la décrue et de la culture sous pluies. Les principales productions agricoles tirées de l'irrigation concernent le riz et le maïs, le sorgho et le mil sont des produits sous pluies, le niébé, la patate douce et le sorgho sont cultivés en décrue. L'agriculture est familiale. En cultures irriguées, les producteurs utilisent des tracteurs des charrues, des herbes pour le travail du sol. Elles sont pratiquées dans des périmètres irrigués villageois (PIV) où la superficie par exploitant varie entre 0,25 et 0,75 ha (source: SAED). Les cultures irriguées sont pratiquées durant l'hivernage, en contresaison froide et rarement en contresaison chaude à cause de la grande chaleur dans la zone. L'agriculture de décrue et sous pluies est plus manuelle et utilise des outils traditionnels. L'année de référence va d'octobre 2010 à septembre 2011.

**Zone de Moyen d'Existence SN04** : La zone se caractérise par un relief relativement plat par rapport au reste du pays. Il est constitué par une vaste plaine incisée de vallées. La zone est dotée en ressources naturelles de gisement de phosphate dans la zone de Ndendory. L'accès à la terre des ménages reste le plus important du pays, avec une superficie moyenne de 2 ha exploités par les ménages pauvres et 4ha exploitées par les ménages nantis. Le sol est de type sablo argileuse, avec une pluviométrie moyenne annuelle comprise dans les isohyètes 300\_400 et 400\_600 mm. On y trouve deux saisons : une saison sèche qui va de novembre à juin et une saison des pluies qui va de juillet à octobre. La caractéristique principale de la production dans la zone est les cultures sous pluies, permettant de développer essentiellement le mil. Il est également pratiqué les cultures de sorgho et de maïs. C'est une agriculture familiale avec des superficies exploitées relativement faibles (1,5 à 4 ha). Ménages de cette zone exploitent également des parcelles en décrue dans la zone du Walo (sorgho, patate douce et niébé). L'année de référence va d'octobre 2014 à septembre 2015.

**Zone de Moyen d'Existence SN06** : La ZME N°6 correspond en grande partie à la zone sylvo-pastorale avec une prédominance de l'élevage. L'élevage est extensif et se caractérise par sa mobilité ; le cheptel est dominé par les ovins, les ovins et les caprins. Elle couvre principalement les départements de Linguère et de Podor où la pluviométrie moyenne varie entre 200 et 400mm par an. Il y est aussi pratiqué une agriculture familiale sous pluies sur de petites superficies. Les principales productions agricoles concernent le mil et le l'arachide sous pluies. La production agricole permet de satisfaire les besoins caloriques des ménages entre 20 et 33%. L'année de référence s'étend d'octobre 2010 à septembre 2011.

**Zone de Moyen d'Existence SN10** : Dans la zone de moyens d'existence n° 10, la production agricole est dominée par la culture des céréales sèches et de l'arachide. Le mil est la principale céréale cultivée, ces spéculations sont cultivées sur les sols ferrugineux tropicaux hydromorphes et halomorphes. La consommation de la propre production permet aux ménages de couvrir au moins 27% de leurs besoins caloriques.

**Zone de Moyen d'Existence SN11** : Il s'agit de la zone couvrant les départements de Ziguinchor, de Bignona d'Oussouye, de Goudomp et de Sédhiou. La pluviométrie y est importante et oscille en général entre 900 et 1200 mm en moyenne par an. L'agriculture est pluviale. Le riz est la principale culture de la zone. Les autres productions sont l'arachide, le maïs ; l'arboriculture reste dominée par l'anacarde. La production de fruits est remarquable et diversifiée

avec des volumes importants de mangues et d'oranges. L'agriculture est en grande partie manuelle. Quelques producteurs utilisent des paires de bœufs pour une agriculture attelée. La main d'œuvre est familiale. Selon les groupes socio-économiques, la production agricole assure 23 à 57% des sources de nourriture des ménages. L'année de référence couvre la période allant d'octobre 2012 à Septembre 2013.

**Zone de Moyen d'Existence SNI2** : La pluviométrie est importante et oscille en général entre 800 et 1000 mm. La production agricole est diversifiée et relativement importante. Les principales cultures sont le maïs, le riz, le mil, le sorgho, l'arachide et le coton. La production d'anacarde et de mangues est également importante. La mécanisation et l'utilisation des intrants agricoles sont favorisées par les appuis apportés à la culture du coton par la SODEFITEX. La production agricole assure entre 44 et 66% de la couverture des besoins en nourriture des différents groupes socio-économiques. L'année de référence va d'octobre 2012 à Septembre 2013.

**Zone de Moyen d'Existence SNI3** : Dans cette zone, la production agricole est relativement développée et est également assez diversifiée. L'agriculture est familiale et elle est exclusivement sous pluies. Les principales productions sont le maïs, le sorgho, le mil, l'arachide, le coton et le fonio. La couverture des besoins caloriques des différents groupes socio-économiques grâce à la production agricole oscille entre 37 et 72%.

**Zone de Moyen d'Existence SNI5** : La zone se caractérise par les basses terres, une zone fluviale en plus de la Forêt, de la présence de minéraux, du bois, la pratique de la chasse cynégétique, le tourisme cynégétique entre autres sont les caractéristiques de cette ZME. La taille moyenne des parcelles de cultures reste faible, elle est environ entre 0 et 2 ha pour les ménages pauvres. Les cumuls pluviométriques varient entre 600 et 1200 mm avec une saison sèche entre novembre-juin et une saison humide de juin à octobre, parfois un démarrage précoce des pluies à partir du mois de mai.

L'agriculture est en majorité pluviale, les façons culturales comme labour sont faites manuellement, avec une utilisation légère de la traction animale pour certaines opérations culturales. Les emblavures rizicoles existent grâce aux aménagements de certains projets

En milieu rural, la zone 15 est caractérisée par l'utilisation de la main d'œuvre familiale essentiellement utilisée dans les champs de maïs, de coton, dans l'élevage de bovins et de petits ruminants. Les potentialités agricoles sont importantes dans la ZME malgré la concurrence à la recherche de l'or. Les principales cultures sont le maïs, le fonio et le coton. L'élevage est extensif et sédentaire avec les puits et les mares qui constituent la principale source d'eau pour l'abreuvement du bétail. La ZME recèle un potentiel minier énorme. Les réserves minières en or sont estimées à plus de 300 tonnes pour le moment.

## **1.2. Sources de Revenus**

**Dans la ZME N°3**, les revenus des ménages proviennent principalement des transferts, de l'agriculture, de la vente du bétail et cela pour tous les groupes socio-économiques. Mais ce sont les Nantis qui en tirent les plus de revenus. Le petit commerce procure également des revenus surtout aux Nantis et aux Moyens. Le travail agricole et les constructions procurent des revenus notamment aux catégories des Très Pauvres et Pauvres.

**Dans la ZME N°6**, les revenus des ménages proviennent essentiellement de la vente du bétail et du lait et de ses sous-produits. Les revenus procurés aux groupes des Nantis et Moyens sont beaucoup plus important que ceux des très Pauvres et Pauvres. Les Très Pauvres et Pauvres tirent l'essentiel de leur revues de l'exploitation forestière (vente de bois de chauffe et de charbon) et le travail agricole.

**Dans la ZME n°10**, les revenus des ménages aisés et moyens proviennent essentiellement de la vente de l'arachide et des produits dérivés de l'arachide (ngogne, tourteaux, pâte d'arachide). Les ménages pauvres et très tirent leurs revenus du travail occasionnel de construction et de l'artisanat.

**Au niveau de la ZME N°11**, les revenus de tous les groupes socio-économiques sont procurés principalement par la vente de l'anacarde des mangues, du vin de palme et des porcs. Mais les Nantis et les Moyens en tirent davantage en comparaison avec les Pauvres et les Très Pauvres. Les Pauvres et les Très Pauvres tirent l'essentiel de leurs revenus du travail agricole (labours, sarclo-binage, récolte et battage) mais aussi du travail artisanal avec les balais tirés des feuilles des palmiers à huile et les produits de la vannerie (paniers, sacs etc.) à base des feuilles de rôniers.

**Dans la ZME N°12**, les revenus sont procurés essentiellement par la vente de l'arachide et du coton. Les Nantis et les Moyens qui ont des superficies et des productions plus importantes en tirent davantage que les Pauvres et les Très Pauvres. Les ventes du bétail et de la volaille sont des sources de revenus relativement importantes pour tous les groupes socio-économiques. Les autres sources de revenus sont la vente du bois de chauffe et du charbon surtout pour les Pauvres et les Très Pauvres.

**Dans la ZME N°13**, les revenus des Nantis et des Moyens proviennent principalement de la vente de la production agricole, du bétail et du charbon de bois. Les groupes des Très Pauvres et Pauvres tirent des revenus modestes de la vente de la production agricole, du bétail, du bois de chauffe et du charbon de bois mais aussi du travail agricole.

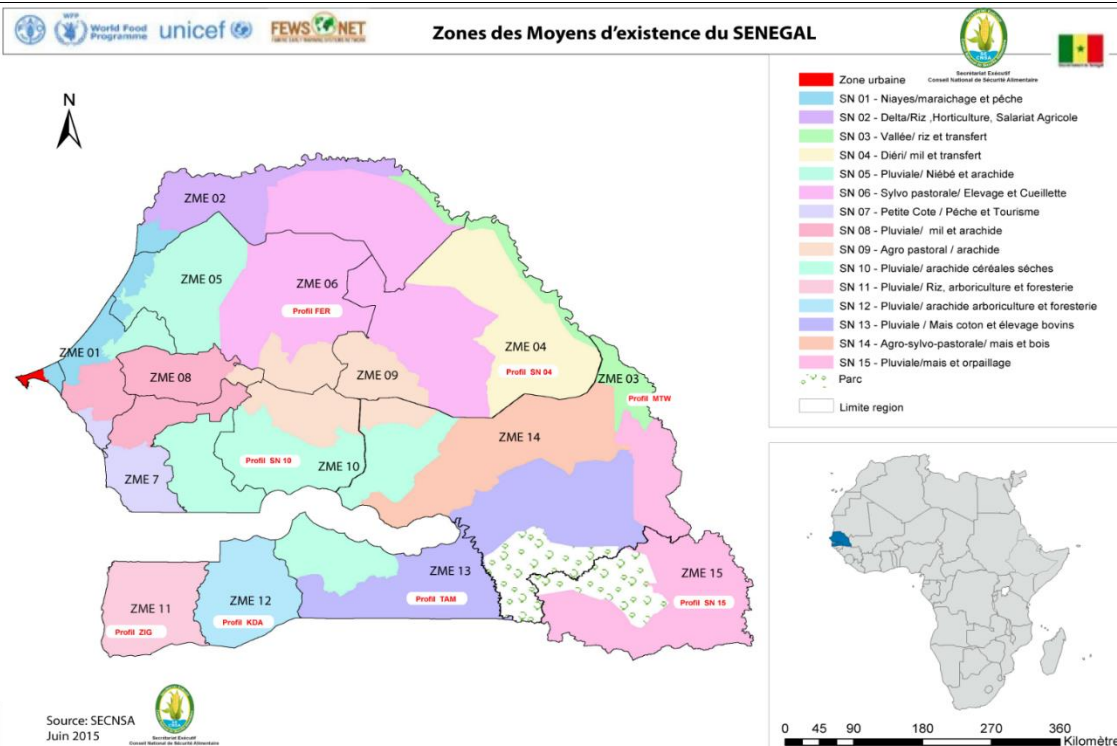
### **1.3. Bétails**

L'effectif du cheptel est assez important dans les différentes ZME, notamment dans la ZME N°6. Il se compose essentiellement de petits ruminants mais le nombre de bovins et volaille est relativement importante. La vente des petits ruminants et de la volaille contribuent pour beaucoup à la sécurité alimentaire des ménages pour tous les groupes socio-économiques.

Dans la ZME N°11, on rencontre l'élevage de porcs qui intéresse tous les groupes socio-économiques.

### **1.4. Les principaux chocs**

Les chocs les plus récurrents les différentes ZME concernent principalement la baisse des productions agricoles, le déficit fourragers et les inondations, les feux de brousse, la baisse des transferts, la flambée des prix et les oiseaux granivores ainsi que les mouches. Dans les deux ZME N°3, les chocs les plus fréquents auxquels les populations sont confrontées sont : les oiseaux granivores et la mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie. Les inondations causées par la crue du fleuve Sénégal et la baisse des transferts d'argent sont également des chocs subis par les ménages de cette ZME. En plus des chocs climatiques et les oiseaux granivores notés dans la ZME N°3, la ZME N°6 est confronté aux feux de brousse qui ravagent annuellement des d'importantes superficies de pâturages. Dans les ZME N°11 et n°12 qui correspondent à une grande partie de la région de la Casamance naturelle, les différents groupes socio-économiques sont confrontés également à la mouche des fruits du manguier, à l'anthracnose et la forte variabilité du prix de l'anacarde. En plus de ces chocs, les populations des différentes ZME restent confrontées à la hausse des cours mondiaux des céréales, qui demeure un choc récurrent, notamment lors de la période de soudure. Dans la ZME 10 on note un appauvrissement des sols qui impacte les rendements à l'hectare des différentes productions agricoles.



## II- LES SCENARIOS DEVELOPPES

Un seul scénario a été développé sur la base des hypothèses suivantes :

- La hausse des prix des denrées de base (mil, sorgho, maïs) période de soudure (juin à août) à cause de la modicité des offres des produits locaux (céréales, légumineuses) dans les marchés ruraux et la forte demande ;
- Mauvaise campagne agricole par endroit ;

## III- SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

### 3.1 Période de couverture de l'analyse

L'analyse couvre l'année de consommation en cours, d'octobre 2017 à septembre 2018. La période de soudure est caractérisée par l'épuisement des stocks issus de la production agricole de la plupart des producteurs, les prix élevés des différents produits de base (mil souna, maïs, sorgho, arachide) et une érosion des revenus issus de la vente de la production agricole et des produits de la cueillette. Par conséquent la situation alimentaire des ménages est relativement difficile.

### 3.2 Analyse des résultats par zone de moyen d'existence et par district

L'analyse des paramètres clés fait ressortir un déficit de protection des moyens d'existence et de survie au niveau des ZME SN03 et SN04 couvrant les départements de Matam, de Kanel et de Ranérou. Ces déficits concernent les groupes socio-économique TP et P. Le DPME concerne les catégories socio-économiques P et TP alors que le déficit de survie ne concerne que la Catégorie TP. Au total 190.386 personnes sont concernées par ces déficits.

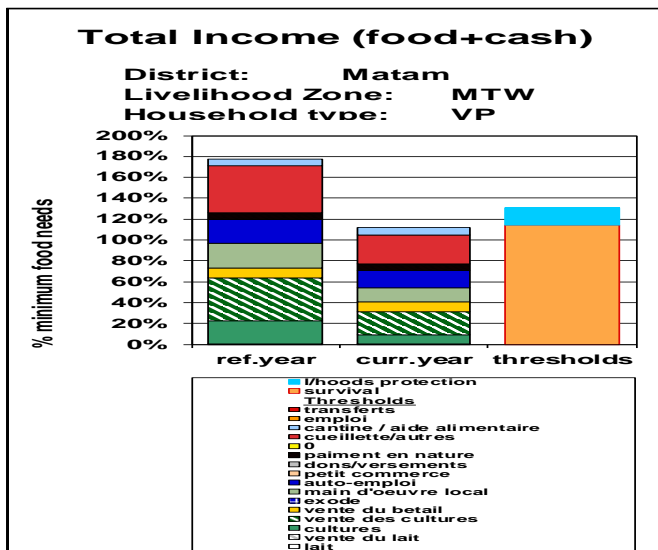
Pour ce qui est du DPME, il est de 16% chez les TP et 12% chez les P au niveau du Walo alors qu'il est de 15% chez les TP et de 14% chez les P dans le Diéri. Pour le département de Kanel, le déficit de survie est de 13% et concerne les TP ; soit 6% au niveau du Walo et 7% dans le Diéri. Concernant le DPME au niveau du département de Kanel, il est de 28% dans le Walo et 30% au niveau du Diéri. Dans le Walo de la DPME est de 15% chez les TP et 13% chez les P. Au niveau du Diéri, le DPME est de 15% aussi bien chez les TP que les P. Pour le département de Ranérou, il est observé un DPME de 6% chez les TP et 11% chez les P.

### SN03 : vallée, riz et transfert :

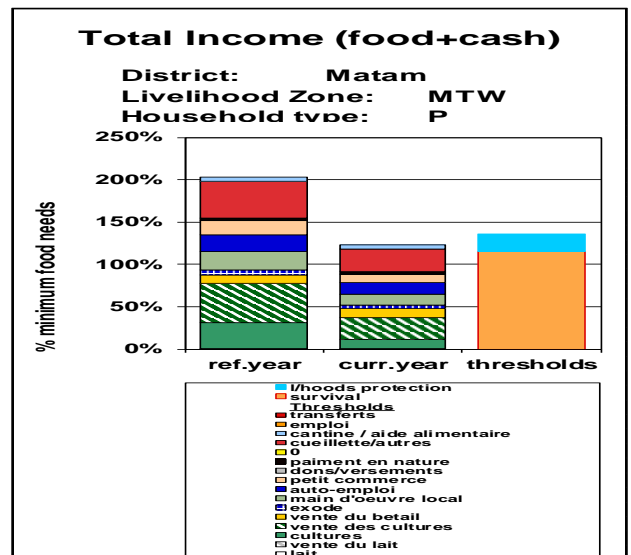
- Dans le Département de Matam

Chez les TP, il est observé un déficit de survie de 3% et un DPME de 16%. Celle-ci est liée principalement à la baisse des revenus tirés de la main d'œuvre et de l'auto-emploi. Par ailleurs, Une dégradation liée principalement à la baisse des revenus tirés des transferts est notée chez les P entraînant ainsi un DPME de 12%. Il n'est observé de déficit de survie chez la catégorie P ainsi que chez les M et les N.

Graphique 1 : Situation des ménages Très Pauvres à Matam (SN03)



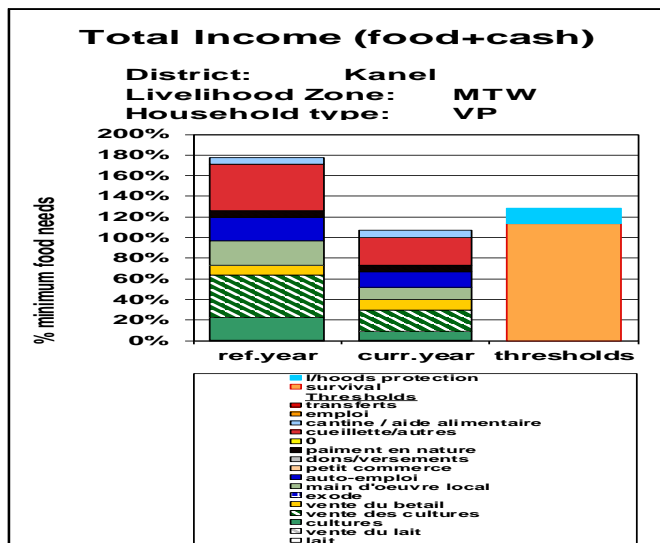
Graphique 2 : Situation des ménages Pauvres à Matam (SN03)



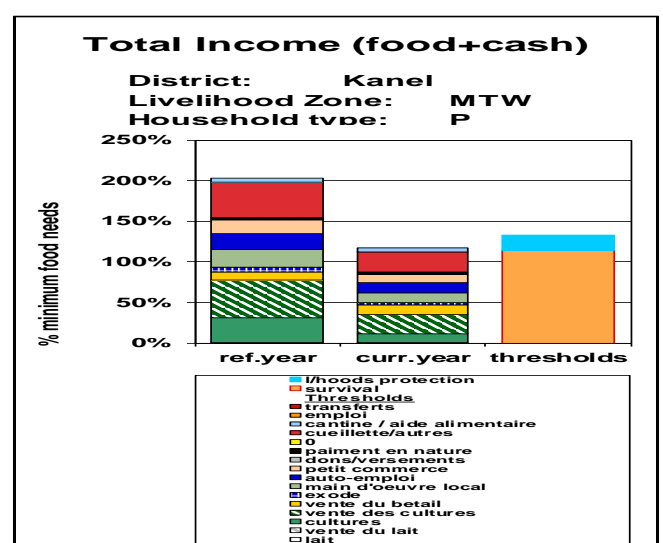
- Dans le Département de Kanel

On observe chez les TP, un déficit de survie de 7% et un DPME de 15% alors que chez le P, il est noté un DPME de 15%. Ces déficits s'expliquent par la baisse de la production agricole du fait de la mauvaise répartition des pluies et des invasions des oiseaux granivores mais également de la baisse des revenus tirés de main d'œuvre agricole. Le déficit total touche 88.463 personnes dont 37.186 de TP et 51.277 de P.

Graphique 3 : Situation des ménages Très Pauvres à Kanel (SN03)



Graphique 4 : Situation des ménages Pauvres à Kanel (SN03)

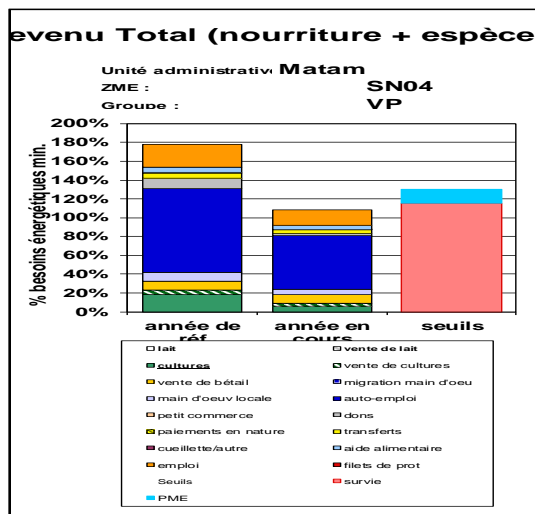


## SN04 : Dièri, mil et transfert :

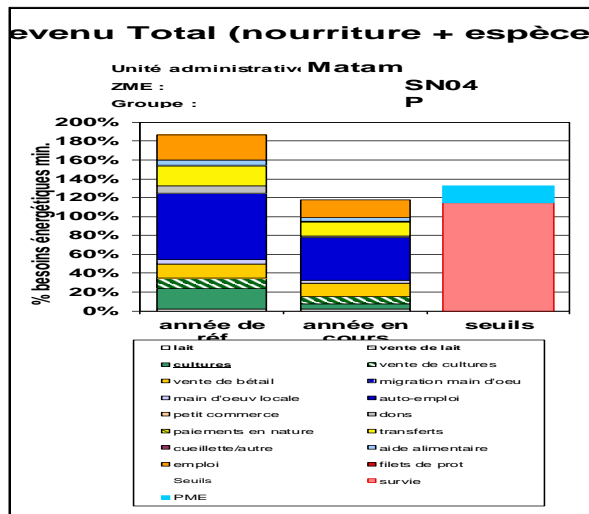
- Dans le Département de Matam

Dans le Dièri (SN04) de Matam, chez les TP, le déficit de survie est de 8% et le déficit des moyens d'existence 14% ; chez le P, il est observé un DPME de 15%. Les déficits observés sont principalement liés à la baisse de la production agricole (-6%), de l'exode (-10%) des revenus tirés de l'auto-emploi (-22%) et de la main d'œuvre locale (-28%). Chez les Pauvres, le déficit DPME est d'environ 17% et est lié à la baisse des revenus tirés de la production agricole (-6%); de la main d'œuvre (-24%) et de l'auto-emploi (-43%). Ainsi, au total, dans le département de Matam, 83.651 personnes sont touchées par les déficits de survie et de protection des moyens d'existence dont 30.359 de TP et 53.292 de P.

Graphique 5 : Situation des ménages Très Pauvres à Matam (SN04)



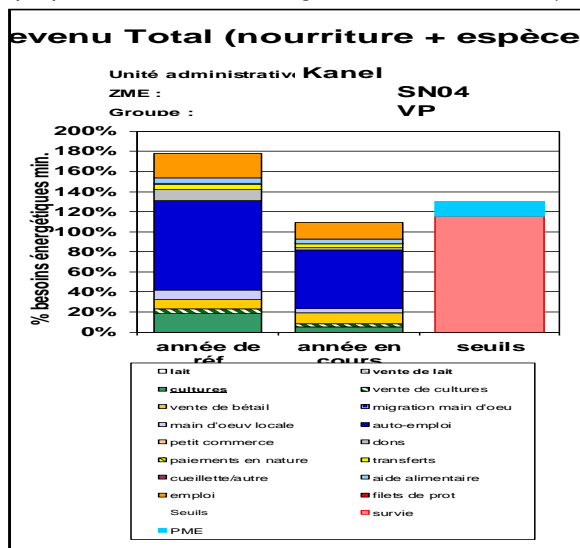
Graphique 6: Situation des ménages Pauvres à Matam (SN04)



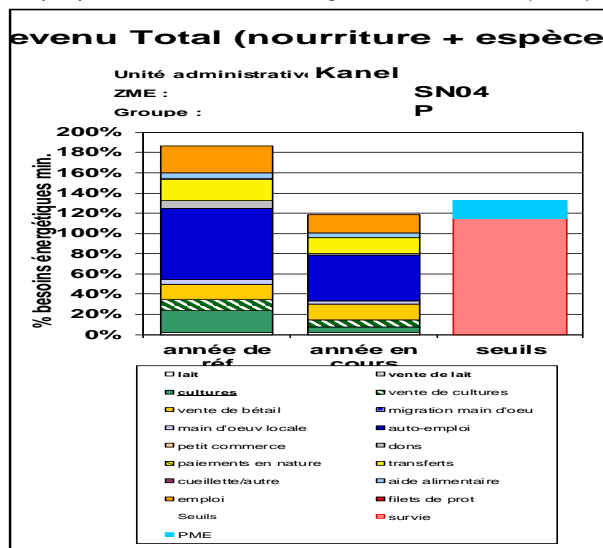
- Dans le Département de Kanel

Chez les TP, le déficit de survie est de 7% et celui de PME est de 14% alors que chez les P, il est noté un DPME de 14%. Ces déficits résultent de la baisse de la production agricole (mil et maïs) par rapport à l'année référence. Cette baisse est consécutive à la mauvaise pluviométrie et à la faible disponibilité des pâturages. Dans le Dièri (SN04) de Kanel, le déficit de affecte 88.746 personnes soit 32.905 de TP et 55.841 de P.

Graphique 7 : Situation des ménages Très Pauvres à Kanel (SN04)



Graphique 8 : Situation des ménages Pauvres à Kanel (SN04)





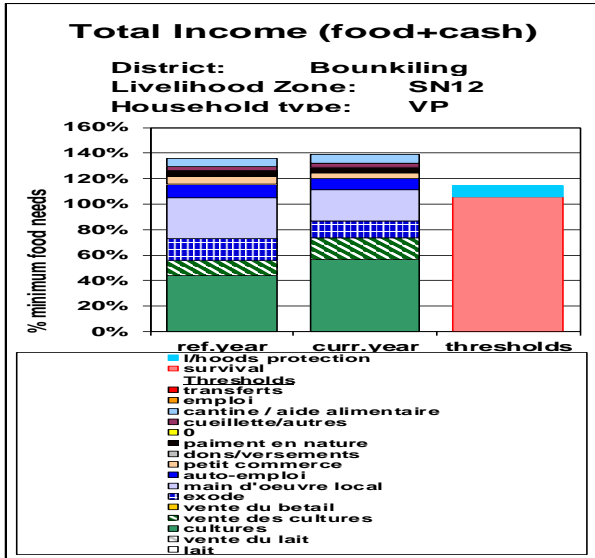




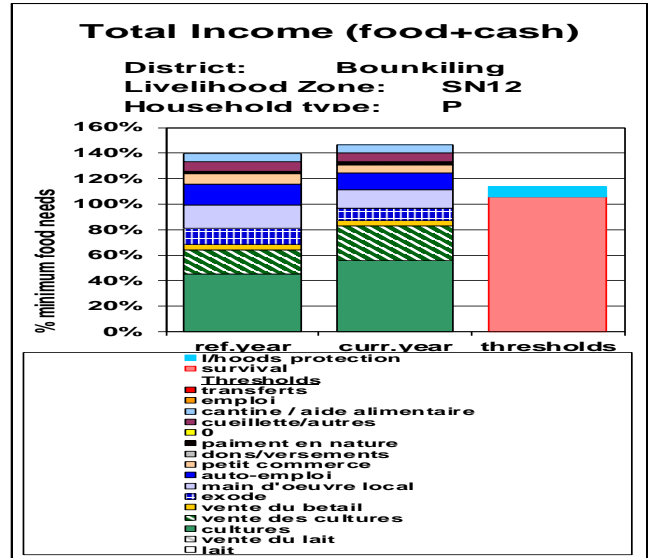
**SN12 : pluviale, arachide, arboriculture et bois :**

Dans la zone de moyen d'existence N°12 (régions de Shédiou et une partie de Kolda) on note une absence de déficit et amélioration des revenus au niveau de tous les groupes socioéconomiques. Elle se caractérise par une augmentation de la production.

Graphique 17 : Situation des ménages Très Pauvres à Bounkiling



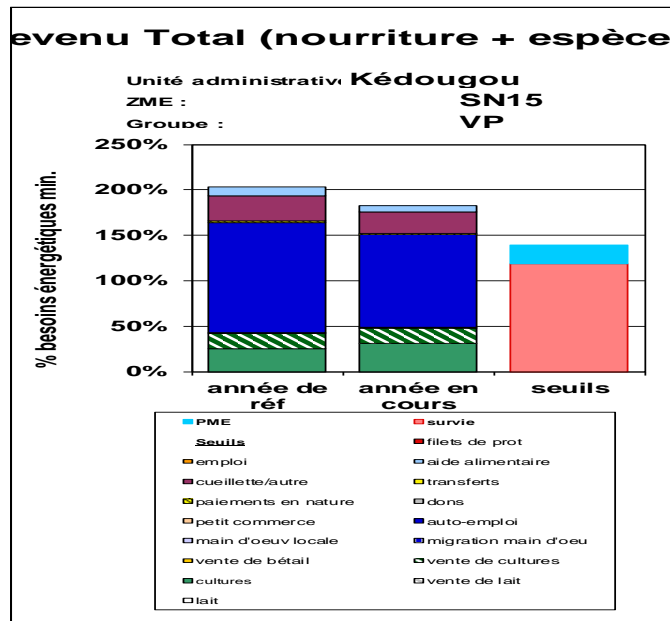
Graphique 18 : Situation des ménages Pauvres à Bounkiling



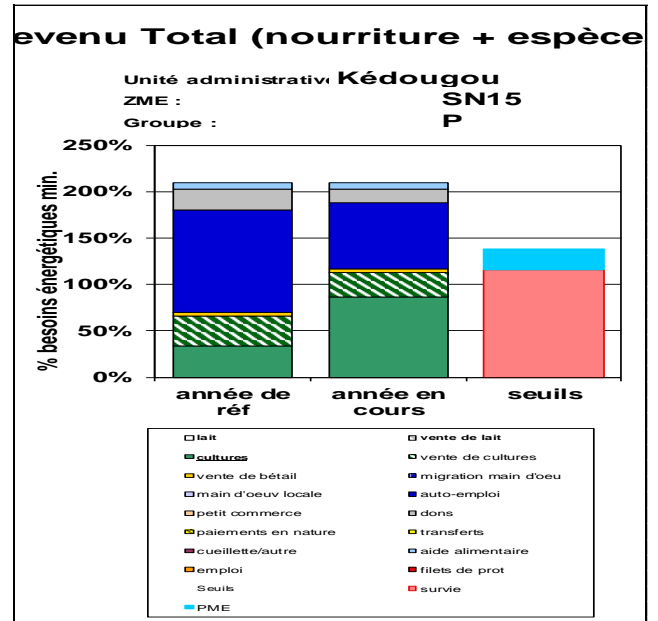
**SN15 : pluviale, maïs et orpaillage:**

Il n'a pas été observé de déficit mais on note une légère dégradation chez les TP et le P. Celle-ci est liée principalement à la baisse des revenus tirés de la main d'œuvre et de l'auto-emploi.

Graphique 19 : Situation des ménages Très Pauvres à Kédougou



Graphique 20 : Situation des ménages Pauvre à Kédougou



#### IV- RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX DEUX SEUILS

Comme indiqué ci-dessus, l'analyse des paramètres clés a fait ressortir des déficits de survie et de protection des moyens d'existence dans les Départements de Matam et Kanel. Ces déficits sont observés dans la partie Diéry desdits départements. Ils concernent les groupes socio-économiques Très Pauvres et Pauvres. Les autres départements n'ont pas connu de déficit. Toutefois, il est observé dans ces départements de légères dégradations par rapport à la période de référence. Ces dégradations sont liées aux baisses des revenus tirés de la main d'œuvre, de l'auto-emploi et des transferts. Ce sont les pauvres et les très pauvres qui sont plus concerné par cette dégradation.

Tab I : Synthèse des résultats de l'analyse

ZEMCo de	Baseline/Prefectures	Groupes de richesse	% Population	Periode de Deficit	Deficit de survie	Deficit PME
MTW	Matam	TP	27%	Mai à Septbre 2018	3%	16%
		P	35%	Jullet à Septbre 18	0%	12%
		M	25%		0%	0%
		N	13%		0%	0%
MTW	Kanel	TP	27%	Mai à Septbre 2018	6%	15%
		P	35%	Juinà Août 18	0%	13%
		M	25%		0%	0%
		N	13%		0%	0%
MTD	Matam	TP	21%	Oct, Dec 17 et Aout et septbre 18	7%	15%
		P	30%	Oct, Dec 17 etet septbre 18	0%	14%
		M	26%		0%	0%
		N	15%		0%	0%
MTD	Kanel	TP	21%	Oct, Dec 17 et Aout et septbre 18	7%	15%
		P	30%	Oct, Dec 17 etet septbre 18	0%	15%
		M	26%		0%	0%
		N	13%		0%	0%
FER	Ranérou-Ferlo	TP	23%	Août et Septbre 18	0%	6%
		P	39%	Juin à Sepbre 18	0%	11%
		M	28%		0%	0%
		N	10%		0%	0%
TAM	Tambacounda	TP	28%		0%	0%
		P	36%		0%	0%
		M	25%		0%	0%
		N	11%		0%	0%
SNII	Oussouye	TP	42%		0%	0%
		P	29%		0%	0%
		M	18%		0%	0%
		N	11%		0%	0%

SN11	Ziguinchor	TP	42%		0%	0%
		P	29%		0%	0%
		M	18%		0%	0%
		N	11%		0%	0%
SN11	Bignona	TP	42%		0%	0%
		P	29%		0%	0%
		M	18%		0%	0%
		N	11%		0%	0%
SN12	Sedhiou	TP	16%		0%	0%
		P	48%		0%	0%
		M	24%		0%	0%
		N	12%		0%	0%
SN12	Kolda	TP	16%		0%	0%
		P	48%		0%	0%
		M	24%		0%	0%
		N	12%		0%	0%
SN12	Boukiling	TP	16%		0%	0%
		P	48%		0%	0%
		M	24%		0%	0%
		N	12%		0%	0%
SN12	Goudomp	TP	16%		0%	0%
		P	48%		0%	0%
		M	24%		0%	0%
		N	12%		0%	0%
SN10	Kaolack	TP	28%		0%	0%
		P	35%		0%	0%
		M	26%		0%	0%
		N	11%		0%	0%
SN10	Nioro	TP	28%		0%	0%
		P	35%		0%	0%
		M	26%		0%	0%
		N	11%		0%	0%
SN10	Guinguineo	TP	28%		0%	0%
		P	35%		0%	0%
		M	26%		0%	0%
		N	11%		0%	0%
SN10	Kaffrine	TP	28%		0%	0%
		P	35%		0%	0%
		M	26%		0%	0%

		N	11%		0%	0%
SN10	Birkilane	TP	28%		0%	0%
		P	35%		0%	0%
		M	26%		0%	0%
		N	11%		0%	0%
SN10	Malem Hoddar	TP	28%		0%	0%
		P	35%		0%	0%
		M	26%		0%	0%
		N	11%		0%	0%
SN10	Kounguel	TP	28%		0%	0%
		P	35%		0%	0%
		M	26%		0%	0%
		N	11%		0%	0%
SN10	Medina Yoro Foulah	TP	28%		0%	0%
		P	35%		0%	0%
		M	26%		0%	0%
		N	11%		0%	0%
SN10	Koupentoum	TP	28%		0%	0%
		P	35%		0%	0%
		M	26%		0%	0%
		N	11%		0%	0%
SN5	Louga	TP	12%		0%	0%
		P	31%		0%	0%
		M	39%		0%	0%
		N	18%		0%	0%
SN5	Kebemer	TP	12%		0%	0%
		P	31%		0%	0%
		M	39%		0%	0%
		N	18%		0%	0%
SN5	Tvaouane	TP	12%		0%	0%
		P	31%		0%	0%
		M	39%		0%	0%
		N	18%		0%	0%
SN15	Kedougou	TP	12%		0%	0%
		P	31%		0%	0%
		M	39%		0%	0%
		N	18%		0%	0%
SN15	Saraya	TP	12%		0%	0%

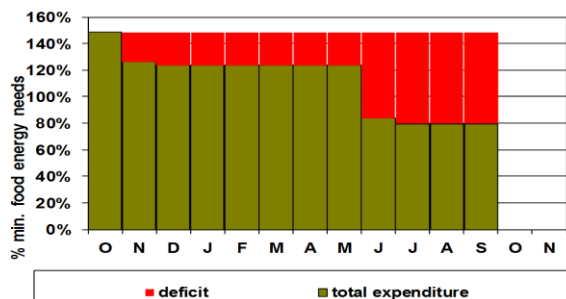
		P	31%		0%	0%		
		M	39%		0%	0%		
		N	18%		0%	0%		
SN15	Salemata	TP	12%		0%	0%		
		P	31%		0%	0%		
		M	39%		0%	0%		
		N	18%		0%	0%		
		SN09	Linguère	TP	8%		0%	0%
				P	29%		0%	0%
M	36%				0%	0%		
N	27%				0%	0%		
		Mbacké	TP	8%		0%	0%	
			P	29%		0%	0%	
			M	36%		0%	0%	
			N	27%		0%	0%	
SN13	Kolda	TP	20%		0%	0%		
		P	40%		0%	0%		
		M	29%		0%	0%		
		N	11%		0%	0%		
	Vélingara	TP	20%		0%	0%		
		P	40%		0%	0%		
		M	29%		0%	0%		
		N	11%		0%	0%		
	Tambacounda	TP	20%		0%	0%		
		P	40%		0%	0%		
		M	29%		0%	0%		
		N	11%		0%	0%		
Vélingara	TP	20%		0%	0%			
	P	40%		0%	0%			
	M	29%		0%	0%			
	N	11%		0%	0%			

## V- SAISONNALITE DES DEFICITS

Le déficit de protection des moyens d'existence des ménages Pauvres pour les départements de Kanel et Matam correspond à la période de juillet, août et septembre. Pour les ménages Très Pauvres ce déficit devient chronique, il commence dès le mois de novembre jusqu'au mois de septembre 2017. Pour ce qui est des Pauvres, le déficit commence du mois de mai jusqu'au mois de septembre.

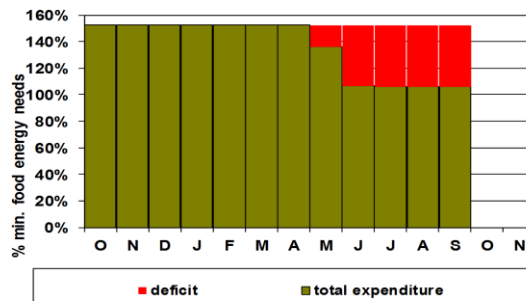
### Seasonal Expenditure (Food+Cash)

District: Kanel  
Livelihood Zone: MTD  
Household type: VP



### Seasonal Expenditure (Food+Cash)

District: Kanel  
Livelihood Zone: MTD  
Household type: P



## VI- OPTION DES REPONSES/RECOMMANDATIONS

Au regard des déficits de survie constatés dans la zone Dièri et Walo de Matam et de Kanel, Il est recommandé d'apporter une assistance alimentaire aux ménages pauvres. L'utilisation cash voucher permet d'aller vite et de dynamiser l'économie locale d'autant plus qu'il y a un bon réseau de boutiques villageoises et une proximité des institutions financières et une bonne couverture des réseaux de téléphonie mobile. Par ailleurs, la récurrence des déficits dans cette zone couplée aux taux d'insécurité alimentaire élevé appel à mettre en place des activités visant à renforcer la résilience des populations face aux chocs climatiques. Il est également recommandé de mettre en place des projets et programmes de résilience au regard de la récurrence des chocs climatiques dans cette partie du pays. De manière spécifique il s'agit de :

- Planifier une réponse pour sauver des vies et protéger les moyens d'existence.
- Promouvoir la modernisation de l'agriculture familiale, en allouant du matériel agricole au plus pauvres et en baissant d'avant les prix de la subvention des intrants agricole ;
- Encourager le regroupement ou association économique sous forme de GIE afin de pouvoir accéder au crédit ;
- Proposer aux agriculteurs des semences dont les cycles sont adaptés et rendre ces semences accessibles à temps ;
- Promouvoir des initiatives de crédit,
- Promouvoir les travaux à haute intensité de main d'œuvre pour la création d'actifs durables et appuyer les initiatives de défense et de restauration de la fertilité des sols
- Renforcer la résilience des communautés
- Assurer la vulgarisation des SIPA

## CONCLUSION

L'analyse des résultats est effectuée suite à la collecte des paramètres clés réalisée dans 11 ZME. Il s'agit des ZME 3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, TAM et 15 couvrant les départements de Matam, de Ranérou, de Tambacounda, de Ziguinchor, de Kaolack, de Kaffrine, de Koungueul, de Koumpentoum, de MYF, de Kédougou, de Salémata, de Saraya, de Kolda, Sédhiou, Bignona et Goudomp etc. La situation alimentaire paraît être globalement acceptable mais les ménages pauvres et très pauvres de Matam et Kanel (Sénégal) seront confrontés à des déficits de survie et de protection de moyens (Ranérou aussi) d'existence de Novembre à septembre 2017. Ces déficits résultent de la baisse de la production agricole et des revenus tirés de la main d'œuvre agricole.

## ANNEXE :

### 7.1- Tableau récapitulatif des valeurs des paramètres clés (spécification des problèmes)

#### Département de KANEL

Quantités		Prix	
<b>Production agricole</b>		<b>Speculations</b>	
Sorgho	-80%	Riz	20%
		mais	58%
		mil	
Maïs	-80%	Sorgho Vente	
<b>Production animale</b>		<b>Betail</b>	
Taille des Bovins au début de l'année	+1%	Bovins	-24%
Taille des Petits Ruminants au début de l'année	+3%	Caprins	+33%
Production journalière lait de vache	+/- 0%	Ovins	+60%
Vaches lactantes	+/-0%		
<b>Autres Sources</b>		<b>Autres Sources</b>	
Main d'oeuvre agricole	-50%	Main d'oeuvre agricole	-61%
Main d'oeuvre non agricole (Construction)	-30%	Main d'oeuvre non agricole (Construction)	-38%
Exode		Exode	+/-0%
Versement des exodants permanents	-30%	Auto-emploi	+/-0%
Auto-emploi	-22%	Petit commerce	-20%
Petit commerce	-14%	Produits non alimentaires achetés	

#### Département de Matam

Quantités		Prix	
<b>Production agricole</b>		<b>Spéculations</b>	
Sorgho	-80%	Riz	-20%
		mais	+58%
		mil	
Maïs	-80%	Sorgho Vente	
<b>Production animale</b>		<b>Betail</b>	
Taille des Bovins au début de l'année	+1%	Bovins	-24%
Taille des Petits Ruminants au début de l'année	+3%	Caprins	+33%
Production journalière lait de vache	+/- 0%	Ovins	+40%
Vaches lactantes	+/-0%		
<b>Autres Sources</b>		<b>Autres Sources</b>	
Main d'oeuvre agricole	-%	Main d'oeuvre agricole	-61%
Main d'oeuvre non agricole (Construction)	-32%	Main d'oeuvre non agricole (Construction)	-38%
Exode	-20%	Exode	+/-0%
Versement des exodants permanents	-20%	Auto-emploi	+/-0%
Auto-emploi	-20%	Petit commerce	-20%
Petit commerce	-20%	Produits non alimentaires achetés	



République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

PRIMATURE

Cabinet du Premier Ministre



Secrétariat Exécutif du  
Conseil National de Sécurité Alimentaire

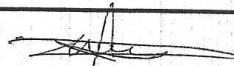
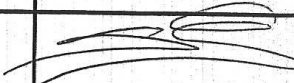
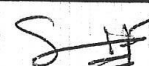
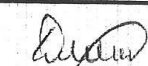
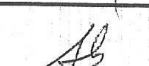

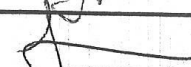
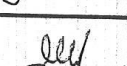

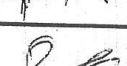
FEUILLE DE PRESENCE ATELIER D'ANALYSE ET DE VALIDATION DES RESULTATS ISSUS DE L'EVALUATION SAISONNIERE  
DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DES MOYENS D'EXISTENCES SELON L'APPROCHE DE L'ECONOMIE DES MENAGES.  
jeudi 1er mars 2018

N°	PRENOM & NOM	STRUCTURE	EMAIL	TELEPHONE	EMARGEMENT
01	Ahamed Diop	SECNSA	m.hamad@secnsa.sn	77233133	
X02	Imma NDIAYE	SECNSA	imandiaye@secnsa.sn	772689621	
X03	Saloum Faye	SECNSA	saloumfaye@secnsa.sn	77445874	
Y04	Lba Diop	C.S.A	lba@csa.sn	773184122	
05	Donkha Ndiaye	Pro.Ach	donkha.ndiaye@pro.ach.sn	77228131	

Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA)  
Point E, rue Fatick X Bd du Sud, Im, ABS - Dakar (Sénégal) - Tél. Standard: (+221) 33 865 30 35  
BP: 27 161 - Email: secnsa@secnsa.sn - Site web: <http://www.secnsa.sn>

N°	PRENOM & NOM	STRUCTURE	EMAIL	TELEPHONE	EMARGEMENT
06	Diaba BDA	PATI	diaba.ba@nfp.sn	77674 40 57	
07	Abdoulaye Ajibou Diello	SECNSA	addiallo@secnsa.sn	780575247	
08	KANE YOUSSEUF	CRA/CISS	youssef.kane@ciiss.int	+227 91137492	
09	Mooly DOP	SECNSA	modydiq@secnsa.sn	77559426 1	
10	Emilie PASSUET	Save the children	emilie.pasquet@save-the-children.org	77740 89 79	
X 11	Guine Sock	SECNSA	guine.sock@secnsa.sn	775577424	
17	Noume Marie Ba	SECNSA	mame.marie.ba@secnsa.sn	7753971 47	
X 13	Marie Mbengue	SECNSA	mame.mbengue@secnsa.sn	77993-12-35	
14	Bakary NDAO	SECNSA	bakary.ndao@secnsa.sn	77-510-61 25	
15	Houssoupha NIANG	DAPSA	houssoupha.niang@yale.edu	7765650 65	

Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA)  
Point E, rue Fatick X Bd du Sud, Im, ABS - Dakar (Sénégal) - Tél. Standard: (+221) 33 865 30 35

N°	PRENOM & NOM	STRUCTURE	EMAIL	TELEPHONE	EMARGEMENT
X 16	Fanta Badji	SECNSA	fantabadji@secnsa.sn	77 658 81 68	
X 17	Sokhna Guisse'	SECNSA	sokhnaguise' @secnsa.sn	77 357 41 04	
X 18	Salim FALL	DAJMAER	salimf33@gmail.com	77-214-37.27	
X 19	Mbasse Seye Diaw	CLM	sdiauw@clm.sn	78 638 32 95	
X 20	Abdoulhamane Sall	SECNSA	abdoulhamane.sall@secnsa.sn	77 159 39 50	
X 21	Mohamedel M. KOUNTA	DIREL/MEPA	mackounta@ gmail.com	77 326 66 94	
X 22	Oumar Fanas GUEYE	SECNSA	Oumefanaguaye @secnsa.sn	77 663. 20 20	
X 23	Mamadou SYLLA	ME/MEPA	makhous@yahoo.fr	777930057	
X 24	Alpha BAH	CEP/MPEN	balhadet@ gmail.com	776368106	
X 25	Papa Melick Sidiaye	SHORT	mlsidiaye@outmail.fr	77 715 65 48	

Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA)  
Point E, rue Fatick X Bd du Sud, Im, ABS - Dakar (Sénégal) - Tél. Standard: (+221) 33 865 30 35

N°	PRENOM & NOM	STRUCTURE	EMAIL	TELEPHONE	EMARGEMENT
1/26	Aurélie DIATTA	SECNSA	auréliediatta @secnsa.sn	776590179	<u>Aurélie</u>

Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA)  
 Point E, rue Fatick X Bd du Sud, Im, ABS - Dakar (Sénégal) - Tél. Standard: (+221) 33 865 30 35